



BEBES NAGEURS ET AISANCE AQUATIQUE / APPRENTISSAGE



La meilleure prévention de la noyade commence par la découverte du milieu aquatique dès le plus jeune âge. L'éveil étant une première étape avant d'apprendre à nager. L'enfant doit en premier lieu se familiariser avec le milieu, prendre confiance aux côtés de ses parents pour ensuite continuer ses apprentissages seuls.

L'activité s'adresse donc à de jeunes enfants dès 6 mois, accompagnés, dans un premier temps de leurs parents. Il s'agit de permettre aux enfants d'exercer librement l'ensemble de leurs capacités à partir de leurs motivations à : regarder, toucher, goûter, écouter, bouger, sauter...

1- Bébés nageurs : 6 mois – 4 ans



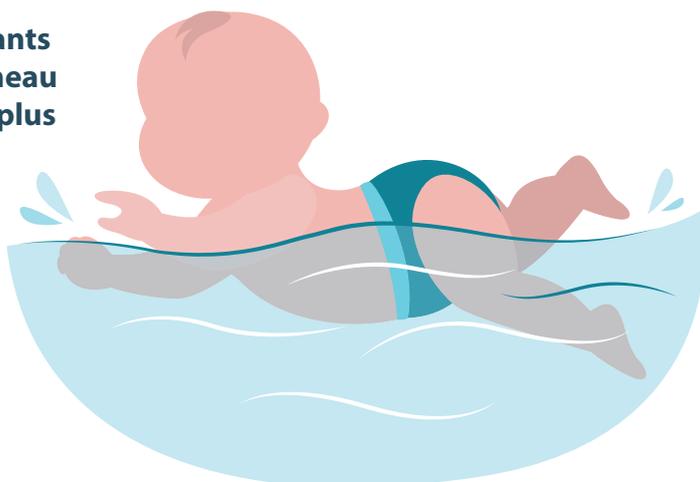
 Sur la totalité du petit bassin piscine Paul Boyrie. Bassin fermé au public toute la matinée. Début des activités : samedi 20 septembre 2025

 Samedi matin, par tranche d'âge

Age	Effectif	Horaire
6 / 12 mois	20 enfants + 2 parents	9h30 - 10h00
12 / 18 mois	20 enfants + 2 parents	10h10 - 10h40
18 / 36 mois	20 enfants + 2 parents	10h50 - 11h35
36 / 48 mois	20 enfants + 2 parents	11h45 - 12h30

**Pas d'interruption durant les vacances scolaires.
PAS D'INSCRIPTION POUR LES BÉBÉS NAGEURS**

Si vous avez deux enfants d'âge différent, le créneau proposé sera celui du plus grand.



C'est avant tout une activité familiale qui doit permettre à l'enfant et aux parents de partager un moment privilégié de détente, de plaisir et de rire. Bébé va prendre contact avec le milieu aquatique par le biais du triangle enfant-eau-parent. Il va découvrir de nouvelles sensations, faire son expérience avec l'aide de l'adulte par des situations qui vont provoquer des pertes d'équilibre, des immersions et du déplacement au sein d'un aménagement de milieu avec du matériel adapté.

L'enfant de 6 à 18 mois va développer son autonomie motrice.

L'enfant de 18 à 36 mois va commencer à acquérir une autonomie psychique (il peut jouer seul par exemple) et devenir de plus en plus indépendant, il va développer le langage.

À partir de 36 mois, il développe son autonomie sociale et veut faire les choses par lui-même.

 À l'unité : **6 € par bébé + 2 accompagnateurs**



2- Aisance Aquatique / Apprentissage

L'activité va tendre vers l'autonomie complète et un début d'apprentissage technique pour les plus grands. L'activité doit rester ludique avec un aménagement du bassin suivant le niveau du groupe et de l'évolution de chacun.

Pour les enfants de 4 ans, l'objectif sera la familiarisation avec l'eau, à travers de nouvelles sensations et explorations, afin de lui permettre ensuite, en grandissant d'apprendre à le maîtriser.

À partir de 6 ans, les séances seront davantage orientées vers l'apprentissage des mouvements.



La moitié du petit bassin piscine Paul Boyrie et une ligne de bord du grand bassin
Début des activités : mercredi 17 septembre



Age	Effectif	Jours	Horaire
8 - 9 ans	8	Mercredi	14h15 - 15h00
6 - 7 ans	6	Mercredi	15h30 - 16h15
4 - 5 ans	6	Mercredi	16h45 - 17h30



Les séances n'auront pas lieu durant la période des vacances scolaires de la zone C.

L'âge des enfants s'entend au jour de l'inscription.

POUR LE JARDIN AQUATIQUE, RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS AU CENTRE NAUTIQUE PAUL BOYRIE

LE MARDI 26 AOÛT DE 9H00 À 19H00

PAIEMENT OBLIGATOIREMMENT LE JOUR DE L'INSCRIPTION



Au trimestre : **50 €** par période + **2 €** pour la carte
Période 1 : du 17 septembre 2025 au 3 décembre inclus
Période 2 : du 10 décembre au 11 mars 2026 inclus
Période 3 : du 18 mars au 3 juin inclus

